



**COMMUNE DE MALLEFOUGASSE-AUGÈS**

**CERTIFICAT ADMINISTRATIF**

Je soussigné, Monsieur Jean-Paul DEORSOLA, maire de la commune de Mallefougasse-Augès, atteste que la délibération n° D\_2024\_021 a été annulée suite à une erreur matérielle lors de la rédaction.

Attestation délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Mallefougasse, le 2 juillet 2024

Le maire,

Jean-Paul DEORSOLA

